

VOTRE FUTUR SAINT-MÉDARD : L'ESPRIT DE VILLAGE AU CŒUR DE LA VILLE

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET LE DEVENIR DU QUARTIER

Saint-Médard constitue un lieu d'attractivité et un pôle de proximité structurant de Mont de Marsan. Pour transformer ce quartier en entrée de ville stratégique, la Ville de Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglo ont souhaité construire un projet urbain de qualité tenant compte de l'ensemble des pratiques. Fruit d'une démarche participative mobilisant les habitants et usagers du quartier, l'orientation fixée est d'affirmer l'unité centrale de Saint-Médard en valorisant l'authenticité et la singularité de ce quartier historique de la ville pour aboutir à une esquisse d'aménagement pertinente et adaptée aux besoins de tous. Elle répond aux enjeux de valorisation du cadre de vie du quartier et de son offre commerciale, de sécurisation des espaces piétons et cyclistes et de renouvellement des pratiques de circulation.

Vue sur le parvis devant la presse et le coiffeur



« Plus qu'une simple requalification des espaces publics, le projet réaffirme son caractère de « place du village », cher aux yeux des usagers du quartier. »

Charles Dayot

Maire de Mont de Marsan
Président de Mont de Marsan Agglo

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET LE DEVENIR DU QUARTIER

LES GRANDS PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Sécuriser l'avenue

Marquer le caractère particulier du pôle commercial et inciter les automobilistes à ralentir. Sécuriser les déplacements piétons en marquant les traversées piétonnes.

Privilégier les circulations douces

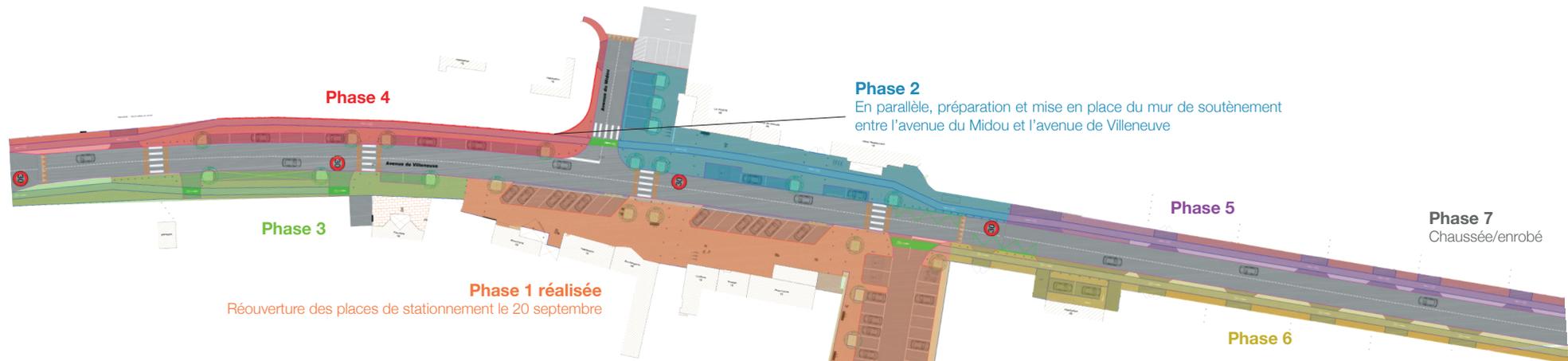
Améliorer le confort des cyclistes en créant des pistes cyclables et des trottoirs spacieux.

Augmenter et pacifier le stationnement

Libérer l'espace public et mettre en place une nouvelle répartition du stationnement facilitant l'accès aux commerces (84 places contre 72 aujourd'hui).

Requalifier l'image de Saint-Médard

Apporter qualité et confort à l'espace public. Favoriser l'esprit du lieu en tant que « place de village » : effacement des réseaux aériens d'éclairage public, d'électricité et de téléphonie.



	Enrobé noir = voirie, parkings, accès		Bordure quai bus
	Enrobé noir = piste cyclable		Bordure CR1
	Béton désactivé gris = trottoirs		Bordure T2 haute
	Résine gravillonnée = traversées piétonnes et rampants		Bordure T2 basse
	Grave compactée = trottoirs (entrée est)		Muret en L = soutènement
	ENTREES EST & OUEST - Fosses de plantations		Arbres alignement moyen-jet
	COEUR DE QUARTIER - Fosses de plantations		Arbres haut-jet parkings
	PARKINGS - Fosses de plantations		
	Mobilier urbain : bancs, fauteuils, corbeilles, cendriers, appuis-vélos, potelets fixes avec bande de contraste		

CALENDRIER DES OPÉRATIONS

D'AVRIL À JUILLET 2018 : enfouissement des réseaux secs et réfection de l'éclairage public ; travaux canalisations d'eau potable et d'assainissement

DE JUILLET 2018 À AVRIL 2019 : travaux aménagement voirie, réseaux divers et espaces verts :

- phase 1 : du 23 juillet au 14 septembre 2018
- phase 2 : du 14 septembre au 19 octobre 2018
- phase 3 : du 19 octobre au 16 novembre 2018
- phase 4 : du 16 novembre au 21 décembre 2018
- phase 5 : du 7 janvier au 8 février 2019
- phase 6 : du 8 février au 15 mars 2019
- phase 7 (chaussée/enrobé) : du 15 mars au 29 mars 2019

UNE QUESTION SUR LES TRAVAUX ?

Nous vous proposons de nous retrouver autour d'un café au restaurant le Zanchettin pour discuter ensemble de ce projet d'aménagement le **samedi 29 septembre à 9h**.

Les élus de Mont de Marsan et de votre quartier sont également à votre écoute :



Charles Dayot
cabinet@montdemarsan.fr



Jean-Marie Batby
jean-marie.batby@montdemarsan.fr



Eliane Darteyron
eliane.darteyron@montdemarsan.fr



Odette Di Lorenzo
odette.dilorenzo@montdemarsan.fr



Anne-Marie Pita-Dublanc
anne-marie.pitadublanc@montdemarsan.fr



Chantal Planchenault
chantal.planchenault@montdemarsan.fr